



Avec le concours de votre section UNAF 16 préparons votre saison 2018/ 2019

Chère collègue, cher collègue,

Commençons par un petit historique :

En 1967 Louis TEREYGEOL (†), Arbitre F.F.F de la Corrèze (Ligue du Centre Ouest) décide de créer l'UNAF Nationale.

En Charente, début des années 70, nos anciens, « Yves (†), André (†), Pierrot (†), Yves (†), Maurice (†) », avaient décidé de créer une Amicale d'arbitres, dans le but de tisser de solides liens d'amitié et de solidarité entre tous les Arbitres Charentais. Appelée, Amicale des Arbitres de l'Angoumois (A.A.A.), devenue rapidement UNAF 16.

Aujourd'hui notre UNAF Nationale compte environ 14 000 adhérents, répartis dans 20 ligues et 93 Districts, soit environ 900 arbitres et anciens, élus au sein des différents Comités Directeurs Régionaux et Départementaux qui œuvrent sans cesse dans l'intérêt de ses arbitres unafistes.

L'ensemble des membres du Comité de l'UNAF 16 demeure constamment à votre écoute, afin d'étudier vos idées pour organiser des manifestations « gratuites » ou dont une partie seulement sera à votre charge.

Nos habituelles manifestations: galettes des rois, soirées bowling, randonnées, soirées à thèmes, assemblées générales.

Depuis l'application de la Loi LAMOUR, en (2006) lors de votre mission d'arbitre, vous devenez délégué d'une « **Mission de Service Public** » ainsi, en cas d'agression et dépôt de plainte, votre dossier complet sera pris en charge et un Avocat vous sera mandaté, pas de frais de procédure à votre charge. Plus tard, lors d'un jugement, le Tribunal Correctionnel appliquera à votre agresseur, des peines Aggravées. « Voir animations page 2 ».

Mis en cause ou impliqués lors de vos missions d'arbitre, vous pourrez également solliciter le concours de l'UNAF pour vous assister devant une commission.

Lors d'heureux événements, mariages, naissances, ou lors de tristes événements, situations graves, l'UNAF sera à vos côtés, sous réserve de l'en informer.

A diverses reprises, des collègues Arbitres Charentais, touchés par le malheur, ont pu mesurer et apprécier l'aide financière apportée par la caisse de solidarité de l'UNAF Nationale.

Sans augmentation pour l'actuelle saison, chaque cotisation annuelle est fixée à **32 €** pour les arbitres actifs (seniors et J A), et à **22€** pour les anciens arbitres, honoraires et dirigeants. Votre club peut aussi prendre en charge votre cotisation.

Si vous êtes né après le 1^{er} janvier 2004, votre cotisation demeure gratuite, pour autant, le bulletin d'adhésion devra être complété et retourné à l'UNAF 16.

Dès réception de votre bulletin d'inscription, avec règlement, le réseau UNAF Nationale MAGIC vous transmettra votre carte d'adhésion valable pour la saison 2018/2019. Un bulletin trimestriel UNAF National sera adressé à votre domicile.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez consulter le site de l'UNAF Nationale : www.unaf-arbitres.com

L'ensemble des membres du Comité de l'UNAF 16, sera heureux de vous compter parmi ses Unafistes, lors de nos diverses manifestations cette saison 2018/2019.

Dans l'attente du plaisir de nous retrouver, nous vous souhaitons, une excellente saison sur les terrains.

Amitiés sportives

Le Bureau de l'UNAF 16